

CHPLT	
<u>DESCRIPTION DE FONCTION</u>	Sect. Contr. : PRN
	Année : 2012
	N° Fonction : 041
	Version : 2

TITRE DE LA FONCTION

ASSISTANT EN PHARMACIE (H/F)

1. La fonction d'assistante en pharmacie

Sous la supervision du pharmacien responsable de l'activité concernée, l'assistant pharmaceutico-technique collabore à la préparation, à la distribution et à la facturation des médicaments pris au sens large (A.R. 4 mars 91)

2. Le contenu de la fonction

a) Sa position hiérarchique (organigramme) :

Le poste d'Assistant en Pharmacie se situe au niveau de l'organigramme de la Pharmacie. Il dépend hiérarchiquement Pharmacien en chef et preste sous la supervision du pharmacien responsable de l'activité concernée.

b) Les missions de la fonction :

En tant qu'assistant pharmaceutico-technique et en fonction du secteur d'activité, vos tâches principales sont :

- Encodage des prescriptions médicales ou des relevés journaliers de médicaments.
- Distribution des médicaments (globale ou individuelle).
- Distribution des perfusions.
- Gestion des retours des unités de soins.
- Vérification des stocks des unités de soins.
- Contrôle de la péremption des médicaments et/ou du matériel stérile.
- Préparation des magistrales et des solutions désinfectantes, et imputation interne.
- Contact avec le patient qui se présente au guichet avec une prescription.
- Répondre aux questions du personnel soignant en s'adressant, en cas de nécessité, au pharmacien de référence.
- Réception et rangement des commandes des médicaments et des perfusions avec traitement des notes d'envoi.
- Participation à l'inventaire et à sa valorisation.
- Reconditionnement des médicaments en doses uniques.
- Gestion des attestations médicales pour les médicaments à critère.
- Etablir des bons de commande aux fournisseurs pour les médicaments.
- Traitement des factures fournisseurs.
- Préparation des chimiothérapies sous flux laminaire.
- Gestion du matériel stérile non facturable (commande, distribution, imputation interne).
- Gestion des prothèses et implants (commande, distribution, facturation, traçabilité).
- Gestion des essais cliniques sous la supervision du pharmacien de référence.

c) Les compétences :

- Les compétences génériques :

Capacité de précision et d'exactitude
Esprit d'équipe, sens de la collaboration
Disponibilité et capacité d'adaptation
Discrétion
Esprit d'initiative et d'anticipation
Sens de l'urgence et des priorités
Capacité de se référer aux procédures internes

- Les compétences pratiques :

Bonne notion de l'outil informatique (Word, excel , Internet, Infohos ou autre logiciel de gestion de pharmacie hospitalière)

3. Les modalités d'exercice

- a) Grade : Assistant en Pharmacie ;
- b) Barème : D6 ;
- c) Horaire : Flottant (variable).

4. Les conditions d'accès

Etre enregistré en tant qu'assistant pharmaceutico-technique dans la banque fédérale des professions des soins de santé.
Etre titulaire de la qualification assistant pharmaceutico-technique
Satisfaire à l'épreuve de sélection

Traçabilité :

Statut du document : approbation

Date de mise en concertation : 24/09/2012

Date de mise au cadre :

Rédacteur (chef de service) : _____ Date : _____ Signature : _____

Approbateur : 1. Direction concernée : _____ Date : 1/6/12 Signature : _____

2. Direction des R.H. : _____ Date : 01/06/12 Signature : _____

3. Direction Générale : _____ Date : 1/6/12 Signature : _____

4. BP : _____ Date : 01/06/12 Signature : _____